

**Intervention de politique générale
Claire Desmares
16 Décembre 2021**

Monsieur le Président, Chères collègues,

Pour répondre aux enjeux climatiques, sociaux et démocratiques du 21ème siècle, la Bretagne a besoin **de clarté, de démocratie et d'enthousiasme.**

De clarté d'abord

L'urgence climatique n'est plus à démontrer : après un demi-siècle d'actions de lanceurs d'alerte, un large consensus scientifique s'exprime désormais au travers des rapports successifs du GIEC. Il appelle les dirigeantes et dirigeants de la planète à une action politique ambitieuse et à la hauteur des enjeux.

La Bretagne, malgré son climat océanique et tempéré, est déjà affectée directement par les effets des dérèglements climatiques. Notre région est menacée par la montée du niveau de la mer, l'érosion du littoral, le risque de submersion marine, les inondations, la diminution de la quantité et de la qualité de la ressource en eau, les canicules, l'acidification de l'océan, sans oublier l'effondrement de la biodiversité. L'impact du dérèglement climatique sur les rendements agricoles interroge notre souveraineté alimentaire et l'avenir d'une filière clé pour l'économie de notre région.

Face à ces constats sans appel, notre institution doit prendre ses responsabilités et déclarer l'état d'urgence climatique et environnementale en Bretagne. Elle doit fixer un cap clair, en déclinant les objectifs climatiques européens et français à l'échelle régionale, en élaborant une trajectoire précise pour atteindre ces objectifs, secteur par secteur, mais aussi en transversalité, à travers la réalisation d'actions concrètes à court et moyen terme. Nous ne devons pas attendre que l'Etat ou la justice de ce pays nous intime à agir, c'est de l'avenir de notre territoire qu'il s'agit, nous devons affirmer notre leadership sur ces questions clés pour l'avenir des bretonnes et des bretons. C'est pour cette raison que nous avons déposé un vœu en ce sens sur lequel nous aurons à nous prononcer à la fin de cette session.

A la lecture des orientations budgétaires pour le budget 2022 et du rapport sur le climat, le cap est flou, incertain, propice aux "en même temps".

D'abord, il est difficile de distinguer l'existant de ce qui relève de la rupture.

Parmi les nouveautés affichées, un haut conseil breton pour le climat ? Oui, bien sûr, mais attention à ne pas se décharger sur les scientifiques d'une responsabilité politique. Et honnêtement, a-t-on réellement besoin de nouveaux rapports ? Ce qui est sûr, c'est le besoin urgent d'actes concrets.

Un budget vert ? Oui, bien sûr, les écologistes le défendent et l'ont souvent initié dans les collectivités, mais attention, cela n'empêchera pas le nécessaire arbitrage politique qui doit faire du climat et de la biodiversité une priorité dans nos actions et nos décisions au quotidien. Nous y reviendrons dans le débat d'orientation budgétaire.

L'éco-socio-conditionnalité des aides ? Oui, bien sûr, mais avec des critères réellement engageants et adaptés aux associations et petites entreprises.

Nous avons envie de croire à vos discours mais par delà les mots, l'heure est aux actes. Les décisions prises sur ces six premiers mois de mandats nous laissent circonspects. Comptez sur nous pour être vigilants dans les 7 années à venir sur la traduction en actes de vos engagements.

L'état de la planète appelle à une rupture profonde dans la façon de conduire les politiques publiques, si l'on veut préserver des conditions de vie acceptables sur terre. Il faut bien sûr associer l'ensemble des bretonnes et des bretons, la démocratie sera au coeur de la méthode pour pouvoir faire profondément bouger les lignes. Mais rupture négociée ne doit pas être confondue avec négociation de la rupture ou amoindrissement de l'objectif.

Nous appelons à un cap clair sur la transition énergétique. Cela pourrait passer par la territorialisation du scénario Négawatt 2022 qui vise la neutralité carbone et un mix énergétique à 96% renouvelable d'ici à 2050 tout en réduisant fortement les consommations d'énergie. Notons que le dernier scénario prend en compte les émissions importées. Nous avons d'ailleurs déposé des amendements en ce sens afin de prendre en compte ces émissions importées dans la stratégie climatique régionale.

A l'heure de la dernière étape du démantèlement de la centrale de Brennilis qui s'avère être un échec complet que ce soit en terme de délais - plus de 40 ans -, de coût - multiplié par 20 - et de risques de rejet radioactif dans l'environnement, nous disons haut et fort qu'il faut que la France engage une sortie progressive et au plus rapide du nucléaire. Cette technologie est coûteuse, porteuse de risques élevés et génératrice de déchets radioactifs dangereux. Le nucléaire est bien l'énergie du passé.

Par conséquent, à l'échelle de la Bretagne, nous devons accélérer la transition énergétique et les économies d'énergies, notamment en fixant comme objectif de doubler le rythme annuel de rénovation des logements. La création d'un outil de tiers financement devrait accompagner cette dynamique, mais reste insuffisante.

Afin de pouvoir accélérer le développement des projets d'énergies renouvelables et rattraper le retard de la France en la matière, il est urgent de travailler les conditions d'acceptabilité des projets et favoriser au maximum la concertation.

Un travail de pédagogie doit être mené sur les enjeux énergétiques, dont l'appropriation par les habitantes et habitants de Bretagne doit être facilitée.

Le financement participatif des projets contribue également à faire bénéficier les habitantes et habitants des retombées économiques positives de ce type de projet, et renforcer leur adhésion.

Nous demandons un cap clair pour la transition agricole.

Si nous voulons atteindre 1000 installations par an, et pourquoi pas pousser cet objectif à 1500, il nous faut demander à revoir les priorités inscrites dans le SDREA (Schéma directeur régional des exploitations agricoles) et y donner une plus forte priorité à la reprise/installation des exploitations.

Nous rappelons notre volonté d'une sortie rapide des pesticides de synthèse à court terme, d'ici 5 ans. 2040, l'objectif du SRADDET, c'est beaucoup trop tard. Nous demandons

également un engagement de l'exécutif sur la sortie du soja importé d'ici à 2030 et du soja OGM importé immédiatement.

Nous voulons un cap clair pour les politiques en matière de mobilité, nous y reviendrons dans notre question orale en interpellant l'exécutif sur les ambitions et la stratégie de la région en matière ferroviaire.

Nous appelons à un cap clair en matière d'aires protégées. Les projections de la région sur le % de la Bretagne sous protection forte à horizon 2030 sont à 0,50% du territoire, bien loin de l'objectif que la région a elle-même fixé dans le SRADDET qui est à 2%.

La Bretagne a besoin de démocratie, de transparence et de liens avec les citoyennes et les citoyens

Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution régionale, la région Bretagne a besoin de davantage de démocratie et de transparence.

La région est une institution trop éloignée des bretonnes et des bretons. Peu d'habitantes et d'habitants connaissent les domaines de compétences régionales et les outils mobilisés, même si l'interventionnisme régional dans le cadre de la crise sanitaire a permis d'être plus visible. La région ne dispose même pas d'un support de communication grand public pour informer de son action auprès des bretonnes et des bretons.

Il n'y a pas non plus de dispositif accessible qui permette aux bretonnes et aux bretons d'interpeller l'exécutif régional sur un sujet ou un autre. Il existe bien le dispositif des initiatives citoyennes qui nécessite 40 000 citoyennes et citoyens sur la Bretagne administrative, un seuil bien trop haut pour favoriser la mobilisation, quand on sait que le seuil à l'Assemblée Nationale est de 100 000 pour toute la France !

En interne de l'institution régionale, des aides de plusieurs millions d'euros sont votées en totale opacité dans le cadre de la commission permanente, instance qui n'est pas publique. L'exécutif actuel a pour l'instant décidé de ne pas donner suite à notre proposition, commune aux écologistes et à breizh a-gleiz, d'instaurer la publicité de la commission permanente, à l'instar de ce qui est fait en région Grand Est ou en Ile de France. Mais comme le débat sur le règlement intérieur n'est pas terminé, nous nous réjouissons de la possibilité que cela laisse de l'intégrer dans une version future :)

Enfin, la Bretagne a besoin d'enthousiasme.

Le contexte actuel est morose et incertain : crise climatique et environnementale, crise sanitaire qui perdure, tensions géopolitiques, extrême-droitisation du débat public, crise démocratique et méfiance forte des citoyennes et citoyens envers les décideurs publics.

Le projet écologiste est générateur d'espoir et d'enthousiasme. Il propose des solutions concrètes et efficaces pour mieux vivre dans nos territoires. Il est à la fois le révélateur d'une crise planétaire sans précédent et le nouvel horizon positif de ce siècle, nous souhaitons cette exigence partagée et cette énergie communicative.

Merci Monsieur le Président, merci Cher.e.s collègues